

LE PRIX DU BLÉ SUR LE MARCHÉ NATIONAL

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. Puisque 80 p. 100 du blé canadien est exporté et que l'augmentation du prix du blé sur le marché national ne serait que d'un piètre secours aux agriculteurs, quelles mesures autres que la hausse du prix du blé qui se répercuterait également sur le prix du pain et des pâtes alimentaires, le gouvernement envisage-t-il pour aider les producteurs de blé?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le gouvernement étudie de nombreuses possibilités. Le député sait que nous en avons déjà mis plusieurs de l'avant. Le ministre des Finances a aboli la taxe sur les carburants servant à des fins agricoles et nous lui en sommes reconnaissants. Nous avons également pris des mesures visant à limiter l'augmentation des frais de transport.

Je suis très conscient de l'inquiétude du député pour les emplois dans sa propre circonscription. Il devrait pourtant savoir que nous avons la ferme intention d'être justes envers tout le monde. Je fais ici allusion au consommateur autant qu'au secteur de production où des emplois sont menacés. Mais je parle surtout des producteurs touchés par ce qui, à mon avis, représente une concurrence déloyale de la part de pays étrangers et qui nous échappe entièrement. Je suis sensible à la situation dans la circonscription du député. Nous sommes au courant de ses inquiétudes.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ÉVASION DE CINQ DÉTENUS DU PÉNITENCIER DE LAVAL

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Je voudrais d'abord le féliciter de sa nomination et lui offrir la collaboration constructive de l'opposition . . .

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Nunziata: . . . afin de remédier aux graves problèmes qui se posent à son ministère.

Par une coïncidence étrange et ironique, nous sommes réunis aujourd'hui pour faire en sorte que les prisonniers restent en prison alors même que cinq dangereux criminels viennent de s'évader du pénitencier de Laval à cause d'une grossière négligence. Le solliciteur général est-il en mesure aujourd'hui d'expliquer à la population du Canada comment ces cinq dangereux détenus ont pu littéralement se «faire le mur» à Laval?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je remercie le député de ses bons vœux. Je compte certainement sur sa collaboration en ce qui concerne les activités de mon ministère. Il y a un proverbe qui me vient à l'esprit, mais je vais m'abstenir de le citer.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Kelleher: Il va sans dire que je suis au courant de l'évasion qui s'est produite à Laval. Une enquête interne est actuellement en cours. Quand je recevrai le rapport, je déciderai quelles mesures doivent être prises, s'il y a lieu.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, il est bien évident qu'une enquête interne n'est pas satisfaisante. Ce qu'il faut, c'est une enquête extérieure, indépendante et approfondie sur cette évasion, afin de rassurer les Canadiens quant à la sécurité de nos pénitenciers. Le solliciteur général ordonnera-t-il immédiatement une enquête indépendante sur cette évasion afin que les Canadiens aient l'assurance que tous les pénitenciers fédéraux offrent la sécurité voulue?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à donner l'assurance au député, à tous les députés à la Chambre et à tous les Canadiens que la sécurité de nos établissements pénitentiaires me tient à coeur. Dès la semaine prochaine, je vais entreprendre une tournée des divers pénitenciers et autres établissements fédéraux. Je commencerai par me rendre à Laval mardi prochain.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LE PRIX DES MÉDICAMENTS VENDUS SUR ORDONNANCE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre n'ignore certainement pas que les Canadiens veulent savoir combien ils devront payer en plus pour les médicaments vendus sur ordonnance lorsque le gouvernement présentera son projet de loi tendant à modifier la Loi sur les brevets au sujet des médicaments génériques. Le ministre dira-t-il à ses fonctionnaires de publier immédiatement toutes les études et tous les renseignements qu'ils ont sur les hausses prévues pour les médicaments vendus sur ordonnance lorsque le gouvernement présentera cette mesure?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député veut le meilleur régime de santé mais il ne veut pas faire le nécessaire pour l'avoir au Canada. Il veut acheter les meilleurs médicaments à l'étranger.

Des voix: Oh, oh!

M. Epp (Provencher): La loi actuelle ne nous a pas permis de préparer de nouveaux médicaments au Canada. Nous en avons la preuve. En fait, le député le sait comme tout le monde. Si nous remontons à l'insuline, il y a 50 ans environ, nous constaterons que c'est le record canadien pour pratiquement l'ensemble des nouveaux médicaments. Les Canadiens peuvent faire mieux que cela. Le nouveau projet de loi protégera les personnes âgées, les assistés sociaux et les invalides. Il y aura par ailleurs un système de surveillance des prix. Ce sont là certaines des mesures de protection prévues dans le projet de loi.